

BAILLEVAL.

(Balleval; Balva — *Bactilione-vallis*; *Bailliava-vallis*; *Balliavalis*; *Bella-vallis*.)



SIGNALÉ dans des titres anciens dès le ^{vii}^e siècle, le village de Bailleval dépendait, sous le double rapport temporel et spirituel, de l'évêque diocésain. Dans la charte de l'an 875, ayant pour objet la réduction du nombre des chanoines de la cathédrale de Beauvais (*), l'évêque Odon leur abandonne, entr'autres biens considérables pour leur entretien, quelques propriétés à Bailleval. On y récoltait, ainsi qu'à Liancourt, Saint-Félix, La Bruyère, un vin qui avait quelque réputation dans le pays.

L'église était anciennement placée sous l'invocation de saint Martin et sous le patronage de l'évêque de Beauvais. Plusieurs fois remanié, cet édifice se compose aujourd'hui d'un chœur et d'une nef, l'un et l'autre pourvus d'un seul collatéral. La construction primitive, seule partie dont nous devons nous occuper, compose toute la moitié gauche ou septentrionale de l'église; à elle seule doit donc se rapporter ce qui va suivre.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église de Bailleval est loin d'être exacte. On constate à la boussole, par rapport au nord vrai, une déviation de 29 degrés vers l'ouest (1). — Le plan de sa moitié gauche (1) a la forme de deux rectangles inégaux ajoutés l'un à l'autre, et comprend le chœur et la nef proprement dits. — Son appareil est formé, en quelques points, de pierres de taille et, en général, de moellons noyés dans du mortier. — Voici quelles sont ses dimensions principales :

1° A l'intérieur :			
Longueur totale	m. 51,00	Largeur de la nef	m. 7,00
Longueur du chœur	12,50	Hauteur du chœur sous voûte.	8,00
— de la nef	18,50	— du mur latéral de la nef	7,55
Largeur du chœur entre les deux premiers piliers	5,50	2° A l'extérieur :	
		Hauteur du faitage du toit du chœur et de la nef	m. 12,50

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Chevet. — Le mur du chevet (4) est surmonté d'un pignon et renforcé de deux contre-forts latéraux. Son parement extérieur est formé de moellons, mais chaque contre-fort est en pierres de taille. Ceux-ci, plus larges qu'épais, n'atteignent pas la base du pignon; les deux tiers inférieurs présentent, sur la face principale, deux simples retraites en larmier; mais la partie supérieure (5) est bien plus ornée. Une moulure horizontale saillante, garnie de têtes de clous délicatement sculptés, entoure le contre-fort et se prolonge sur le nu du mur; au-dessus d'elle, la face principale du contre-fort présente plusieurs retraites obliques rapprochées et que surmonte une niche simulée: deux colonnes courtes, trapues et engagées dans le mur, ont un chapiteau, formé d'une tête monstrueuse, qui supporte les retombées d'une arcade simulée à plein cintre, avec contre-arcature intérieure et en retraite. Une surface en larmier couronne ces contre-forts. Immédiatement en dehors de celui du côté droit (4), on voit le profil d'un contre-fort semblable, appliqué tout auprès sur le mur latéral du chœur; à gauche (*ibid.*), il en est de même, mais le contre-fort est encastré complètement, de ce côté, dans le prolongement du mur du chevet effectué plus tard. Le chevet était donc, dans le principe, uniquement

(*) La *Gallia Christiana* conteste l'authenticité de cette charte, textuellement rapportée par Louvet (*Ant. du dioc. de Beauv.* T. II, p. 152).

composé du mur qui nous occupe. Le centre de ce mur est percé d'une grande fenêtre du style dit *flamboyant*, qui a remplacé une fenêtre, probablement à plein cintre, dont l'imposte était sur le prolongement de la moulure à têtes de clous dont nous avons parlé. Celle-ci est interrompue, en effet, par la fenêtre secondaire. Une assise de pierres de taille simples dessine la base du pignon, qui est encadré de pierres semblables; il est percé vers son centre d'une petite ouverture rectangulaire. Les contre-forts et la moulure horizontale qui en part, sont les seuls ornements ou ressauts que présente le mur du chevet à l'extérieur.

Chœur. — Son mur du sud a été détruit pour agrandir le chœur de ce côté. Celui du côté opposé (2) est divisé en deux parties par un puissant contre-fort carré de plan et ajouté vers le xvi^e siècle. A gauche, le parement de ce mur est appareillé en moellons et percé d'une fenêtre à plein cintre construite en pierres de taille, et dont l'archivolte est inscrite par une moulure à têtes de clous qui se prolonge un peu de chaque côté au niveau de l'imposte, en y formant un angle orné d'une tête grimaçante (6). Cette baie est un peu évasée à l'extérieur. Un peu au-dessus (2) est une espèce de cordon en pierres de taille formant une petite retraite oblique; enfin, tout à fait à gauche, se voit un contre-fort semblable à ceux du chevet, et, contre celui ajouté plus tard, une portion de niche simulée qui devait appartenir à un contre-fort analogue, remplacé par ce dernier. A droite du contre-fort central, le mur du chœur, bien appareillé en pierres de taille, dont les assises sont d'inégale épaisseur, est masqué en grande partie par une tour hexagone d'une date postérieure, qui cache à moitié une fenêtre à plein cintre allongée, dont l'archivolte offre la même ornementation que la fenêtre voisine déjà décrite. Aucun couronnement n'existe en haut de ce mur, qui ne présente non plus aucun soubassement sensible.

Nef. — Le mur correspondant de la nef (2), plus saillant que celui du chœur, présente un embasement de 90 centimètres de hauteur et de 10 centimètres de saillie, construit, comme le reste du mur, en moellons noyés dans du mortier. Il faut pourtant en excepter une assise de pierres de taille formant la partie supérieure de ce soubassement, dont l'angle saillant est très-obtus. Le parement extérieur de ce mur est en moellons bruts, rangés avec intention par assises horizontales; on peut même en voir une série de disposés obliquement sur un rang en *opus spicatum*; mais cette disposition n'est que partielle. Le peu de pierres de taille employées encore dans quelques parties de ce mur que nous allons indiquer, sont bien loin d'être assemblées avec le même soin qu'au niveau des contre-forts du chœur: on remarque, dans leurs joints, jusqu'à 5 centimètres d'épaisseur de mortier. Le nu de ce mur ne présente aucune saillie, si ce n'est un étroit couronnement en pierres de taille simplement profilées en biseau, et un contre-fort très-dégradé qui s'élève jusqu'à lui d'un seul jet, vers l'extrémité voisine de la façade. Enfin ce mur est percé supérieurement de quatre petites fenêtres à plein cintre, également espacées, dont les pieds-droits et les claveaux inégaux (ceux-ci au nombre de sept) sont en pierres de taille. Non-seulement ces baies ne présentent pas d'évasement extérieur, mais leur arête est *aiguë* et le point de départ de l'évasement intérieur de chaque fenêtre.

Façade. — Un mur en moellons, percé d'une baie de porte et, au-dessus, d'une large fenêtre postérieures à la construction de l'édifice; se prolongeant à gauche au-delà de celui de la nef pour former le contre-fort dont il a été question; surmonté enfin d'un pignon, vers le centre duquel une tête de pierre, sculptée en plein relief et très-fruste, fait seule saillie sur le nu du parement extérieur: telle est, dans sa simplicité, la façade de l'église de Bailleval.

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR (3).

Chœur. — Le chœur est voûté et lambrissé. Un pilier à moulures prismatiques, substitué au pilier primitif et engagé dans le mur du côté gauche, divise celui-ci en deux travées. La première, dont l'amortissement est en ogive surbaissée, est percée d'une longue fenêtre à plein cintre largement évasée, et d'une petite baie de porte rectangulaire, par où l'on pénètre dans la tour que nous avons vue à l'extérieur et qui contient l'escalier en hélice qui fait parvenir sur les voûtes du chœur.

La seconde travée, moins élevée que la précédente, est supérieurement en hémicycle, et percée à son centre d'une fenêtre à plein cintre, plus courte que celle dont il vient d'être parlé, mais évasée et sans ornement comme elle. — Les voûtes, remaniées à peu près complètement, retombaient sur des piliers groupés et engagés, que l'on voit encore (mais dans un état de dégradation qui les rend presque méconnaissables) à l'entrée du chœur et à l'angle vers le chevet. L'arc doubleau en ogive surbaissée qui surmonte les premiers est formé de plusieurs tores en retraite assez volumineux. — Le sol du chœur est élevé de deux marches au-dessus de celui du reste de l'église.

Nef. — Du côté droit, la nef, plus large que le chœur, communique avec un collatéral ajouté plus tard, par quatre arcades ogivales élevées et sans ornement, retombant sur des piliers carrés, de 4^m,07 d'élévation, couronnés d'un tailloir en biseau sans ornement, et entourés à leur base d'un soubassement saillant en forme de banc. Ces piliers nous paraissent être de la même époque que le collatéral. — Du côté opposé, la nef présente un grand mur très-simple, déjà décrit à l'extérieur et percé de quatre petites fenêtres à plein cintre largement évasées. Au-dessous d'elles, le nu du mur présente *trois contre-forts intérieurs* de hauteur inégale, terminés supérieurement par un rampant oblique et présentant une retraite en larmier à 1^m,50 de hauteur. Ces contre-forts ont sans doute été ajoutés à une époque postérieure à celle de la construction du mur, pour l'empêcher de se surplomber intérieurement, ce que l'élévation du sol extérieur pouvait rendre possible. — La nef ne présente rien de particulier vers la façade. — Du côté du chœur, elle communique avec cette partie de l'église par une arcade ogivale (premier arc doubleau dont il a été précédemment question) percée dans un mur renforcé à droite et à gauche de l'arcade d'un énorme contre-fort à double retraite, sans ornement et de la même hauteur que le mur latéral du côté nord. La nef n'a pas de voûtes, mais un plafond en bois simulant une voûte ogivale en berceau, du même temps sans doute que les arcades et le bas-côté droits. Il est probable que d'abord le plafond, également en bois, était horizontal. — Le sol, dans cette portion de l'église, a un niveau plus bas que celui du chœur et surtout que le sol extérieur; il n'offre, comme celui du chœur, rien de remarquable.

BASSE-OEUVRE. (BEAUVAIS.)

BEAUCOUP d'archéologues, dont la Basse-Oeuvre a captivé l'attention, ont étudié ce monument d'une manière plus ou moins complète et formulé sur son origine des opinions diverses. C'est qu'aussi l'époque reculée de sa construction, son appareil, ses arcades et ses baies à plein cintre, son défaut presque absolu d'ornementation, et enfin la singularité de celle que l'on remarque sur sa façade, font de cet édifice une relique monumentale précieuse pour l'histoire.

La tradition ne nous a transmis que des assertions au moins fort douteuses relativement au siècle qui a vu s'élever la Basse-Oeuvre. Comme aucune preuve historique incontestable ne vient en étayer la valeur, et que ce sont plutôt des opinions personnelles que des faits acquis, nous n'en ferons une exposition complète qu'après la description de l'édifice.

Les évêques de Beauvais, forcés par les fréquentes incursions des Normands d'abandonner l'abbaye de St-Lucien (*voyez* St-LUCIEN), se réfugièrent et s'établirent dans la cité, à la fin du x^e siècle (990). Précédemment cathédrale sous l'invocation de la Vierge et de saint Pierre, la Basse-Oeuvre fut ainsi nommée vers cette époque pour la distinguer du chœur de St-Pierre (première construction de la cathédrale actuelle) commencé en 997 par Hervée, et que par opposition l'on appela *Haute-Oeuvre* (*ouvrage supérieur*). Il est probable que, lorsqu'elle fut remplacée par cette nouvelle basilique, elle devint l'église baptismale de la ville : ce droit ne pouvait, en effet, suivant les conciles de Meaux et